



Licenciement pour faute grave

Par **smoothie**, le **15/02/2010** à **10:07**

Bonjour,

je viens d'être mise à pied avant licenciement pour faute grave après un entretien avec mon directeur; je lui ai demandé pour quel raison et n'as pas voulu m'en dire plus avant l'entretien prévu pour m'expliquer, abasourdi j'ai signé la feuille de mise à pied.

Après avoir eu quelques echos de collègues, il se trouve que se serait pour vol, et apparemment c'est pour ça qu'il y avait la police la veille au magasin, pour surement recevoir une plainte (, ce n'est que des suppositions de ma part),

après avoir tout retourné dans ma tête, car cela me perturbe bien sur, je me souviens avoir sorti des housses noir une semaine auparavant de l'atelier, mais qui contenait des effets personnels, je sais qu'il existe des vols dans cet atelier et a mon avis ils cherchent un bouc émissaire, comment me défendre?

comment prouver que ce sont des effets personnels? car à mon avis vu qu'il y a un voleur, des produits ont du bien sur disparaître le même jour , je sais u'il y a des caméras de surveillance à cet endroit, j'aurais vraiment été bête...

Mais je ne peux m'empêcher d'imaginer cet entretien ou ils vont me reprocher, vidéo à l'appui de sortir avec ses housses alors qu'a mon avis ils doivent bien manquer des pièces en stocks, car de toutes facon il y a toujours eu des erreurs de stocks avant bien meme que je ne travaille dans cet entreprise.

Merci